# DELEGATION ACADEMIQUE AUX RELATIONS EUROPEENNES, INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION — INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'ALLEMAND

DAREIC/11-527-260 du 2 mai 2011

# PROGRAMME « JULES VERNE » de MOBILITE ENSEIGNANTE – APPEL A CANDIDATURES – ANNEES SCOLAIRE 2011-2012

Référence(s): BO n°15 du 14 avril 2011

lien du BO: http://www.education.gouv.fr/cid55719/menc1106349c.html

lien du CIEP: http://www.education.gouv.fr/cid50124/programme-de-mobilite-internationale-

jules-verne.html

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale du 1<sup>er</sup> degré s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux

de l'éducation nationale

Affaire suivie par: M. Christian MELKA

① 04.42.95 29 70 - Fax 04.42.95 29 74 Mel: ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Lancé à la rentré 2009, le programme « Jules Verne » est reconduit pour la rentrée 2011-2012. S'ajoutant aux dispositifs déjà existants, le programme Jules Verne offre la possibilité d'une immersion professionnelle, éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une année scolaire complète.

La circulaire n°2011-058 du 23 mars 2011définit le cadre général de ce séjour professionnel annuel à l'étranger, qui concerne les enseignants titulaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement public en poste durant la présente année scolaire. Elle précise les objectifs et caractéristiques de ce programme et les modalités de son déroulement. Comme l'indique la circulaire précitée, le pilotage stratégique et opérationnel de ce dispositif est confié aux académies.

# Les informations données dans la circulaire nationale sont ainsi précisées par l'académie d'Aix-Marseille :

Les candidats inscriront prioritairement leur projet dans le cadre des partenariats que l'académie a déjà noués avec des pays étrangers et plus particulièrement certaines de leurs régions, qui, pour mémoire, sont l'Angleterre (Kent), l'Ecosse (Glasgow), l'Italie (Piémont, Ligurie, Val d'Aoste), l'Allemagne (Hambourg, Rhénanie du Nord Westphalie, Basse-Saxe), l'Espagne (Andalousie), les Etats-Unis (Wisconsin), le Maroc (Tanger-Tétouan) et le Sénégal. Il est cependant précisé que les candidatures pour les pays francophones seront exclues, sauf projets ou partenariats spécifiques (notamment pour le Sénégal).

La liste des partenariats est accessible sur ce lien: <a href="http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c\_28442/conventions-academiques">http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c\_28442/conventions-academiques</a>.

Toutefois, seront également recevables les candidatures s'appuyant sur le volet international avéré du projet d'établissement.

L'académie privilégiera les candidatures d'enseignants de disciplines non linguistiques.

Pour l'académie d'Aix-Marseille, le nombre maximum de postes offerts est de 12 (douze) pour la rentrée scolaire 2011-2012.

Modalités de participation :

Les candidats possèderont le niveau de compétence B2 (cadre européen commun de référence pour les langues) dans la langue du pays d'accueil et/ou dans une des cinq langues les plus enseignées en France (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais).

Les enseignants seront réaffectés, à leur retour, dans l'académie, sur le poste d'origine, ou pourront participer au mouvement intra-académique pour les postes spécifiques, sections internationales (SI), sections européennes ou de langues orientales (SELO), sections préparant à une délivrance simultanée des diplômes, dispositifs bilangues.

Dans le dossier de candidature, les candidats mettront en avant les bénéfices attendus pour euxmêmes mais aussi pour leur établissement (école, collège, lycée ou lycée professionnel).

Le site académique vous informe d'ores et déjà de ces dispositions et permet le téléchargement des formulaires de candidature spécifiques à chaque degré d'enseignement ; ces formulaires sont également disponibles en annexe à la présente note.

Compte tenu des contraintes de calendrier, les dossiers de candidature seront transmis à la DAREIC pour le 16 mai 2011, délai de rigueur :

- par voie postale sous couvert des IEN de circonscription puis des IA-DSDEN pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et sous le couvert des chefs d'établissement pour ceux du 2<sup>nd</sup> degré. Ces candidatures seront évidemment assorties des avis hiérarchiques circonstanciés nécessaires.
- et par voie électronique : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr (sans les avis hiérarchiques)

Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront ensuite convoqués, pour un entretien individuel par une commission académique, qui permettra d'évaluer et d'apprécier la qualité de leur dossier, de leur motivation, de leur aptitude à s'adapter au pays d'accueil souhaité ainsi que la solidité du partenariat dans lequel s'inscrit leur candidature.

Cette convocation parviendra aux candidats, par voie électronique à l'adresse électronique de leur établissement, école/IEN sous couvert de leur hiérarchie.

A l'issue des entretiens individuels, les services du rectorat transmettront au ministère les listes des candidats retenus.

Un stage de regroupement académique des candidats retenus sera mis en place à la fin du mois de juin (mercredi après-midi).

Dans la première quinzaine de juillet 2011 un stage de regroupement national obligatoire, centré sur l'approche interculturelle, la connaissance pédagogique des pays partenaires et la mobilité internationale, sera organisé par la DREIC (MEN) à l'intention des candidats retenus.

J'accorde une importance toute particulière à ce dispositif qui permettra de renforcer significativement nos liens avec nos partenaires et vous demande d'y accorder toute l'attention nécessaire.

Dossier de candidature à télécharger :

- 1<sup>er</sup> degré
- 2<sup>nd</sup> degré

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille.







#### Document à télécharger et à renseigner sous word <u>Pour le 16 mai 2011 :</u>

- Envoi électronique à la DAREIC (<u>ce.dareic@ac-aix-marseille.fr</u>) sans les avis hiérarchiques.
- Envoi postal au Rectorat Aix-Marseille DAREIC- Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1 assorti des avis hiérarchiques.

#### PROGRAMME JULES VERNE – 2011-2012 DOSSIER DE CANDIDATURE – PREMIER DEGRE

	DOSSIE	R DE CANDIDA	ATURE - PREMIER	<u>DEGRE</u>		
1. Etat civil 1.1 Nom :			1.2 F	Prénom :		
1.3 Né(e) le	Né(e) le : 1.4 Situation de famille :					
1.5 Profess	.5 Profession du conjoint :					
1.6 Nombre et âge des enfants :						
1.7 Adresse	1.7 Adresse postale :					
	1.8 Adresse électronique obligatoire : 1.9 Téléphone fixe : 1.10 : Téléphone portable :					
<ul><li>2. Situation administrative</li><li>2.1 (rubrique à souligner) Titulaire / Néo-titulaire</li></ul>						
2.2 Echelon : 2.3 Le cas échéant, langue enseignée : 2.4 Cycle d'enseignement :						
<ul> <li>3. Compétences linguistiques et TICE</li> <li>3.1 Langues</li> <li>3.1.1 Auto-évaluation en langues (utiliser les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues)</li> </ul>						
Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interactio	
	·	·	1			

	Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1						
2						
3						
4						

- 3.1.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :
- 3.2 TICE 3.2.1 Logiciels maîtrisés :

4. Lieu d'exercice 4.1 Académie : Aix-Marseille 4.2 Inspection académique : 4.3 Nom de l'école : 4.4 Adresse de l'école : 4.5 Courriel de l'école : 4.6 Nom et adresse électronique de votre Inspecteur de circonscription : Téléphone de l'école : 4.7 4.7 Nom et prénom de la directrice/du directeur de l'école : 5. Préférences géographiques (s'inscrivant, dans la politique d'ouverture internationale de votre académie) / Indiquer une zone géographique, un pays ou une ville. Justifier brièvement l'ordre des choix. 5.1 Choix n° 1: 5.2 Choix n° 2: 5.3 Choix n° 3: Le cas échéant, école ou structure d'accueil étrangère préalablement identifiée 6.1 Pays: 6.2 Nom: 6.3 Type: 6.4 Adresse: 6.5 Courriel: 6.6 Téléphone: 6.7 Nom et prénom de la directrice / du directeur de l'école ou de la structure d'accueil :

3.2.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en TICE (à joindre au dossier) :

6.8 Le cas échéant, précisez et décrivez brièvement le jumelage existant entre votre commune d'exercice et la ville de l'école ou de la structure d'accueil identifiée :

Signature de la candidate / du candidat

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction
d'établissen	n du projet en 50 nent et la politiqu ment au retour).	0 mots maximum e académique, m	(contenu, articula otivations, objecti	ation avec le p
d'établissen	nent et la politiqu	0 mots maximum e académique, m	(contenu, articula otivations, objecti	ation avec le p
d'établissen réinvestisse soussigné(e), fie avoir pris co	ment et la politiquement au retour).	e académique, mo	otivations, objections, object	fs, perspective
d'établissen réinvestisse soussigné(e), ifie avoir pris co our à l'étranger da	ment et la politiquement au retour).  Innaissance des coans le cadre du projee programme parue	nditions matérielles	otivations, objecti	fs, perspectives  ministratives de sont définies da

Nom de la candidate / du candidat







# PROGRAMME JULES VERNE – 2011-2012 DOSSIER DE CANDIDATURE – <u>PREMIER DEGRE</u>

# AVIS MOTIVES DE L'IEN DE CIRCONSCRIPTION ET DE L'IA-DSDEN

1.	NOM et Prénom du candidat							
2.	Présentation et évaluation des	motivations	du candi	dat				
3.	La candidature s'inscrit-elle da	ns un appar	riement ou	un parten	ariat ?			
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :							
	- établissement partenaire :				- pa	ys:		
	- numéro d'homologation :				- da	te:		
4.	La candidature répond-elle à u	ın programm	ne ou proj	et d'ouvertu	ıre de l	'école	à l'internatior	nal ?
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :							
5.	Le projet de l'enseignant in d'encadrement ?	mplique-t-il	d'autres	membres	de l'é	quipe	pédagogiqu	e ou
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :							

6. Bénéfices 6.1 Pour l'ens		
6.2 Pour l'éco	ble	
AVIS MOTIVE DE	E L'IEN DE CIRCONSCRIPTION :	
AVIS (mettre une	croix) : Très réservé □ / Réservé	□ / Favorable □ / Très favorable □
Α	, le	
Nom de l'IEN		Signature et cachet de l'IEN
AVIS MOTIVE DE	E L'IA-DSDEN :	
AVIS (mettre une	e croix) : Très réservé 🗆 / Réservé	☐ / Favorable ☐ / Très favorable ☐
Α	, le	
Nom de l'IA-DSD	PEN	Signature et cachet de l'IA-DSDEN







#### Document à télécharger et à renseigner sous word Pour le 16 mai 2011 dernier délai :

- Envoi électronique à la DAREIC (<u>ce.dareic@ac-aix-marseille.fr</u>) sans les avis hiérarchiques.
- Envoi postal au Rectorat Aix-Marseille DAREIC- Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1 assorti des avis hiérarchiques.

#### PROGRAMME JULES VERNE – 2011-2012 DOSSIER DE CANDIDATURE – SECOND DEGRE

Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
3.1 Langues 3.1.1 /	éférence pour le	en langues (ut es langues)	iliser les niveaux d		
2.4 Niveau(x) d'enseignement (classes) :					
	<ul><li>2.2 Echelon :</li><li>2.3 Discipline(s) enseignée(s), le cas échéant dans un dispositif spécifique (SI, SELO, AbiBac) :</li></ul>				
2.1 Statut e	<ul> <li>3. Situation administrative :</li> <li>2.1 Statut et autres informations : (soulignez les rubriques vous concernant) :     Agrégé / Certifié / P.L.P /T.Z.R. /Professeur principal / Membre du CA</li> </ul>				
1.9 Télépho	ne fixe :		1.10	Téléphone portable	<b>:</b>
1.8 Adresse	électronique ob	ligatoire:			
1.7 Adresse	7 Adresse postale :				
1.6 Nombre	6 Nombre et âge des enfants :				
1.5 Professi	on du conjoint :				
1.3 Né(e) le :			1.4 \$	Situation de famille :	
2. Etat civil 2.1 Nom :			1.2 F	Prénom :	
2.1 Nom :					

	Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1						
2						
3						
4						

3.1.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :

	TICE 3.2.1 Logiciels maîtrisés : 3.2.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en TICE (à joindre au dossier) :
<b>4. 1</b> 4.1 4.2	Lieu d'exercice :  Académie : Aix-Marseille  Nom de l'établissement :
4.3	Type d'établissement (soulignez la rubrique vous concernant) : Collège / LEGT / LP / Lycée polyvalent
4.3	Adresse de l'établissement :
4.4	Courriel de l'établissement obligatoire :
4.5	Téléphone de l'établissement :
4.6	Nom et prénom du chef d'établissement :
4.7	Nom et prénom de votre inspecteur pédagogique :
votre	éférences géographiques (s'inscrivant, dans la politique d'ouverture internationale de e académie) / Indiquer une zone géographique, un pays ou une ville. lustifier brièvement l'ordre des choix.
5.1	Choix n° 1:
5.2	Choix n° 2:
5.3	Choix n° 3:
6 Le	cas échéant, établissement ou structure d'accueil étrangère préalablement identifiés
6.1 P	Pays:
6.2 N	lom:
6.3 T	ype:
6.4 A	dresse:
6.5 C	Courriel : 6.6 Téléphone :
6.7 N d'acc	lom et prénom de la directrice / du directeur / du chef d'établissement ou de la structure cueil :
	e cas échéant, précisez et décrivez brièvement le jumelage existant entre votre commune ercice et la ville de l'établissement ou de la structure d'accueil identifié :

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction







### PROGRAMME JULES VERNE – 2011-2012 DOSSIER DE CANDIDATURE – <u>SECOND DEGRE</u>

## AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

1	NOM et Prénom du candidat	t:					
2	Présentation et évaluation de	es motivation	s du cand	idat			
3	La candidature s'inscrit-elle d	dans un appa	riement o	u un partena	riat ?		
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :						
	- établissement partenaire :				- pays:		
	- numéro d'homologation :				- date:		
	_a candidature répond-elle ernational ?	à un progr	amme ou	projet d'ou	uverture de	l'établissemer	nt à
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :						
	Le projet de l'enseignant ncadrement?	implique-t-il	d'autres	membres	de l'équipe	pédagogique	ou
	Oui □ / Non □ Si oui, préciser :						

Nom du chef d'établissement	Signature et cachet du chef d'établissement
A , le	
AVIS (mettre une croix) : Très réservé □ / Re	éservé □ / Favorable □ / Très favorable □
AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMEN	IT :
6.2 Pour l'établissement	
6 Bénéfices attendus 6.1 Pour l'enseignant	